

les espèces qui sont distribuées avec des noms, et comme non publiées celles qui sont distribuées sans noms ou qui sont nommées dans les herbiers sans être distribuées dans le public. Vous trouverez peut-être la définition un peu subtile ou fongueuse dans certains cas, mais c'est le seul moyen de justifier la citation du nom du voyageur comme auteur. On doit et on peut attribuer une espèce à Spruce, à Walllich, etc, parce qu'ils ont fourni les moyens de savoir ce qu'ils entendront par tel ou tel nom de leurs herbiers, en distribuant les plantes. Martineg n'a pas mis de noms, ainsi on ne peut et ne doit le citer que pour ses nos. Le nom est fait par l'auteur qui le fait et le publie.

à l'expérience on a montré qu'il faut combattre la citation dans les livres de noms d'herbiers qu'on n'adoptent pas. Mentionner des noms, en disant qu'ils ne valent rien, c'est encombrer les tables et les dictionnaires fort inutilement. Les noms sont des mots nus. Il faut mieux qu'il en paraisse peu dans les livres et on ne le doit de publier des noms que l'auteur inédit n'aurait peut-être pas voulu voir publiés? Haudouin serait double si l'on venait y mettre tous les noms des herbiers.

Mon père est comme moi en voyage, ce qui m'empêche de savoir s'il a recueilli la note des noms de l'expédition des îles Sandwich que demande Hoffmann. Les noms se trouvent éparpillés dans un grand manuscrit que mon père est occupé à mettre au net. Probablement il a attendu ce travail de copie pour noter les espèces de Sandwich. Dites à M. Meun que je conserve sa note pour en regarder à mon père.

La correction des épreuves des Salicines me donne bien de la peine. Si vous sçavez ce que c'est sçavoir la prise avec les auteurs qui résident dans toutes les parties de l'Asie, qui ne sont pas toujours ponctuels, qui ne suivent pas le mode de rédaction convenu, et dont vous comprendrez pourquoi j'ai pas le courage d'aller au delà des Diatylodones et ne puis conseiller à mon père d'aller plus loin. Il faudrait pour ce genre de travail une organisation définitive, favorisée par de grands

Mon cher collègue
 je suis veau passer quelques jours ici avec madame de Landolt pour éviter la grande chaleur et me préparer à une excursion que j'ai déjà faite à Paris au milieu d'août. Je profite de mon loisir pour répondre à votre lettre de 7 ancienne (ou plus) et aux observations sur la nomenclature suecise par Müller, dont vous m'avez prouvé. Vous avez vu probablement dans l'ancien journal, une lettre de moi où j'ai déclaré toute responsabilité dans les actes de mes collaborateurs du Nordmann, et où j'ai montré bien que, pour moi, j'ai suivi pas le système mis par Müller. Si vous avez cru que son manuscrit avait été soigné par moi, vous étiez dans l'erreur. Mon père n'avait jamais vu ce que Seringe faisait et je ne suis pas davantage ce que mon conservateur actuel publie dans le Nordmann. Il y a eu ^{en} dans les Salicines de Dunal, les Convolvulacées de Choisy, les Aristoloches de Duchasta et il y a actuellement dans les Salicines de Anderson et les Petalacées de Regel bien des choses que je ne puis approuver, en particulier dans la mode d'opter pour la synonymie, mais surnuméraire. Le nom de chaque auteur est au haut de la page.

Maintenant venons au fait de ce que vous et Oerthman reprocher tant à Müller et que pour moi je regrette, mais faiblement.
 C'est exactement le système que suivait Brown. Müller n'y avait pas fait attention, mais comme j'ai pu m'occuper récemment de questions de nomenclature, j'ai le lui ai montré. Ouvrez le Prod. Fl. Nov. Holl., par exemple, aux *Cyrtogonum*, vous verrez des genres *Myrsotis* et *Cyrtogonum*, sans

nom d'auteur, ce qui veut dire Brown, car dans les genres qu'il fait il ne met pas son nom (voir *Cratichena*). Or il entend si bien avoir fait un genre *Myosotis* Br. et un *Cynoglossum* Br. qu'il ajoute comme synonymes, *Myosotidi* sp. d., *Cynoglossi* sp. d.

Brown, avec sa précision ordinaire, trouvait que son genre *Myosotis* était défini et circonscrit autrement que celui de Linné, si étroit plus le *Myosotis* de Linné. C'est exactement ce que Müller a fait. Mon père l'a fait de temps en temps. Je me rappelle par ex. le genre *Rhexia*, qui a pour synonyme dans le Poudr. *Rhexia* sp. d. Dunal ayant adopté pour le genre Solanum les idées de Lindler Br. *Solanum Lindleri* Solan. sp. d. Je l'ai fait autant qu'il me souvient, et avec plus de motifs, pour le *Prismatocarpus*, où d'herbier avait même deux genres totalement différents, le *Prismatocarpus* de Cap, n'était plus du tout celui de decharit.

Müller qui a soigné également les espèces et les genres a mis surtout ce système.

Or il a un grand danger, c'est d'émener peu à peu une foule de genres du même nom attribués à divers auteurs. Ce serait finalement une confusion énorme. Je préfère, quant à moi, satisfaire à l'exactitude dans une certaine limite, en donnant esp. sp. ou pro parte, ou reform. charact., ce qui suffit pour éviter le bêtise qu'il ne s'agit plus de l'ancien genre ou de l'ancienne espèce tel qu'on les entendait, et qui n'entraîne pas la confusion dont je parlais. Il faut que le nom d'auteur s'applique à la création du nom de genre ou de la combinaison des noms genre et espèce, plutôt qu'au seul genre ou à l'espèce. La création du nom est un fait certain,

immuable; le seul usage continuellement.
Voyez à quelle occasion j'ai pu multiplier récemment à ces détails de nomenclature. J'étais d'arrivé à la Commission de la Société bot. de France qui organisa un congrès de botanistes européens à Paris de 16 au 23 août que je comptais présenter une note sur les questions de botanique de nomenclature. On m'a demandé d'étendre mon travail et de rediger un recueil des lois de la nomenclature, de telle manière qu'on put choisir les motifs à discuter et avoir arrêté précis de la discussion. Quoique cette demande me soit arrivée il y a 2 mois, je me suis mis aussitôt à l'œuvre et j'ai exposé aussi bien que j'ai pu, en 68 articles, toutes les règles qu'on suit ou qu'on devrait suivre, à mon avis. J'ai ajouté une introduction et un Commentaire. Cela s'imprime dans ce moment. Vous en recevrez un exemplaire par la poste dès que je pourrai vous l'expédier. Vous sentez bien que mes lois sont celles que nous suivons, vous, Bentham, Hooker, Meisner, de Martens et autres de l'Amérique etc. Je combats une innovation, à mon avis, bien mauvaise, que Mr Nyssius avait combattue autrefois, celle de conserver l'auteur primitif d'une espèce quand l'espèce a changé de genre, de *Risega* exemple *Mathioloa tristis* L. (sub *Cherantho*), par ex. L. avait eu un *Cheranthus tristis* qui est devenu *Mathioloa tristis* Br. Rischler, Fries, DeNot et récemment Brossier dans son 1^{er} vol. de la Flore orientalis, suivent cette méthode, et comme on ne peut pas reporter partout la parenthèse, vous voyez dans la table de Brossier une foule de noms tels que *Mathioloa tristis* L. qui sont une complète fausseté. Linné n'ayant pas connu le genre *Mathioloa*, quel n'aurait peut-être pas voulu accepter. J'ai cherché en vain les règles à des principes. Pour cela il m'a fallu considérer comme publicis



Candolle, Alphonse de. 1867. "Candolle, Alphonse de July 25, 1867." *Alphonse de Candolle letters to Asa Gray*

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/225429>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/260979>

Holding Institution

Harvard University Botany Libraries

Sponsored by

Arcadia 19th Century Collections Digitization/Harvard Library

Copyright & Reuse

Copyright Status: Public domain. The Library considers that this work is no longer under copyright protection

License: <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.